



# DÉCLARATION FNEC-FP-FO

CHSCTA

6 MAI 2021

Académie de Bordeaux

Monsieur le directeur,  
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTA,

À peine plus d'une semaine après un CHSCTA extraordinaire, nous voilà retombés dans l'ordinaire de nos missions, de ce comité. Cette déclaration se veut donc courte et ordinaire comme souvent.

Depuis la reprise, les personnels que nous représentons se sont retrouvés face à une situation soit très bien orchestrée, soit révélatrice du désordre dans lequel les décisions se prennent. Nous opterons pour la deuxième. Tout semblait être clair pourtant après des annonces et une FAQ, valant circulaire comme cela nous a été souvent répété, la reprise se ferait avec une jauge établissement de 50% maximum. Quoi de plus ordinaire, avant qu'une nouvelle circulaire, de la DGESCO cette fois, ne vienne contre dire la FAQ circulaire. Non, non, c'est 50% minimum de cours en présentiel. Minimum d'un côté, maximum de l'autre, tout cela rend l'équation impossible. Il ne faut pas être professeur de mathématiques pour le comprendre. Rien d'extraordinaire me direz-vous. Surtout que, pas d'inquiétude nous rassure-t-on, une nouvelle FAQ venant confirmer la circulaire et infirmer la précédente FAQ, elle-même circulaire, mais pas assez visiblement, ne saurait tarder afin d'éclaircir la situation. Soit se dit-on, celle-ci n'est pas banale, les cafouillages habituels, faisons confiance. Oui mais voilà, la nouvelle FAQ se confirme à elle-même, maintien la jauge établissement. Résultat, une nouvelle fois, les personnels, déjà épuisés, inquiets, ont le sentiment de n'être que des pions, de ne pas être respectés, ni protégés, que leur conditions de travail ne sont qu'accessoires. Au final chaque établissement fera comme il estime, certains ont déjà annoncé une reprise à 100%.

Monsieur le directeur, vous le savez mieux que personne, le droit, les règlements doivent servir avant tout à organiser la société, cadrer les rapports au sein de celle-ci comme au travail, dans les établissements. Ce qui se passe aujourd'hui est annonciateur de ce qui nous attends lorsqu'on envisage chaque EPLE comme une entité publique pouvant produire son propre droit, lorsque l'on pousse chaque établissement à une autonomie génératrice d'un chaos devenu bien ordinaire. Nous pourrions également aborder les circonvolutions d'un bac national en déshérence, bac devenu régional, local. Nous nous en passerons, France 2 l'a très bien fait hier soir.

Une nouvelle fois, la FNEC-FP-FO demande qu'un cadre national clair, soit donné aux établissements, c'est bien de rigueur républicaine dont les personnels ont besoin pour les rassurer, les protéger. Une nouvelle fois, pour mettre un terme au yoyo des jauges, c'est d'un recrutement de personnels à hauteur des besoins, c'est la satisfaction des revendications.

Monsieur le directeur, pour ce qui concerne l'ordre du jour, nous attendrons vos éclaircissements pour intervenir mais certains appellent d'ors et déjà, au vu des remontées, des questions. La possibilité de vaccination privera-t-elle d'ASA les personnels vulnérables et inquiets de se voir vaccinés ? Autrement dit, y aura-t-il obligation de se faire vacciner ? Lors du dernier comité, monsieur le secrétaire général nous annonçait le recrutement de brigades de remplacement dans le 1<sup>er</sup> degré, pourtant le droit syndical est bafoué dernièrement (à 5 reprises) faute de remplaçants. Qu'en est-il ?

Merci pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
**Pedro Sanchez**